

## Présentation du premier numéro

Il nous fait plaisir de vous présenter le premier numéro de la *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMEST)*. La Revue est une publication scientifique dont les articles sont soumis à l'évaluation anonyme des pairs. Publiée trois fois l'an sous forme électronique, la revue vise la diffusion de travaux de recherche sur le travail, sa transformation, sa gestion et ses institutions. Le lecteur est invité à consulter l'onglet « Présentation de la revue » pour en savoir plus sur les créneaux de recherche visés par la *REMEST*.

La Revue est publiée à partir du site WEB de l'Université du Québec en Outaouais. Elle est dirigée par le Centre d'étude et de recherche sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (CEREST). Son comité scientifique est formé de chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal, des HEC, de l'École nationale d'administration publique et de chercheurs européens, africains et américains. Des chercheurs d'autres universités collaborent aussi à la Revue comme évaluateurs anonymes.

Dans la plupart des numéros, nous comptons publier une moyenne de cinq ou six articles sur des sujets le plus possible diversifiés afin de refléter les champs d'études des relations industrielles, comme on les appelle en Amérique du Nord et dans le monde anglo-saxon, ou des relations professionnelles, ainsi nommées ailleurs dans le monde.

**Le premier article** porte sur la gestion des ressources humaines et, plus particulièrement, sur le contrat psychologique au travail. L'auteure, Louise Lemire, rappelle l'importance du concept de contrat psychologique au travail et l'intérêt que lui portent les chercheurs. Elle souligne que les occasions de mise en valeur du capital humain varient selon les contextes, les pays, les organisations et les individus, et qu'il existe encore de fortes inégalités d'accès au développement des compétences. L'auteure explique que le succès des initiatives en matière de développement de l'employabilité des employés s'appuie non seulement sur la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des législations adaptées, mais aussi sur les stratégies de gestion des ressources humaines pour faire face aux réalités du marché du travail. Malgré des intentions organisationnelles explicites, il semble que la réelle prise en compte du capital humain se fasse encore attendre.

La contribution principale de l'article de Louise Lemire est de faire le point sur la question en présentant une revue complète et à jour de la littérature. Une revue aussi complète, en français de surcroît, est unique. Qui plus est, sans pour autant sacrifier la rigueur essentielle à ce type d'écrit, les propos de l'auteure sont clairs et concis, rendant le texte d'autant plus accessible.

**Le deuxième article** s'intéresse au syndicalisme. L'auteur Stéphane Lequeux examine en quoi les nouveaux mouvements sociaux peuvent contribuer à une revitalisation du syndicalisme. L'auteur identifie tout d'abord ce qu'il désigne comme des lignes de rupture relatives respectivement à la démocratie, à l'étendue de la représentation, aux modes d'action et au rôle régulationniste du syndicalisme. Partant du constat que la mouvance contestataire parvient à catalyser l'énergie de la nouvelle génération militante, dans un contexte où les syndicats semblent bien en peine de jouvence, l'auteur met de l'avant divers points d'intersection avec le militantisme jeune et conclut sur quelques conditions essentielles pour un ancrage militant auprès des jeunes.

Contrairement au premier article qui reposait sur une fine analyse de la littérature sur le sujet, la démarche de Stéphane Lequeux prend plutôt assise sur une observation ad hoc, mais rigoureuse de la réalité empirique de nouveaux mouvements de contestation. L'auteur y propose une analyse unique et originale en tissant les liens et dressant les distinctions entre ces mouvements et le syndicalisme.

**Le troisième article** traite de la conciliation travail-famille, un enjeu crucial dans le débat actuel des politiques publiques du travail. L'auteure Diane-Gabrielle Tremblay précise d'abord que le problème de l'articulation travail-famille est de plus en plus au cœur des débats publics et qu'on commence à s'y intéresser plus sérieusement en raison des difficultés d'attraction et de rétention de main-d'œuvre. Après avoir fait le tour de littérature sur la question, l'auteure présente les résultats d'une recherche empirique réalisée par questionnaire auprès des membres d'organisations syndicales affiliées à la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ) en plus des données recueillies lors de huit études de cas dans ces mêmes syndicats. L'analyse des données permet d'identifier quelques éléments sur lesquels il est possible d'agir, en particulier la durée du travail, la variabilité des horaires et le soutien du supérieur.

L'article de Diane-Gabrielle Tremblay offre au lecteur les résultats d'une des seules enquêtes empiriques sur le sujet avec des groupes de salariés relativement homogènes, ce qui permet de contrôler l'effet de plusieurs variables exogènes qui souvent teintent les conclusions de telles recherches. Qui plus est, la partie qualitative de la recherche offre la possibilité d'aller plus loin dans l'analyse.

**Le quatrième article** relève du droit du travail québécois et canadien. Les auteurs Denis Brochu et Lucien Boucher, tous deux juristes du travail, présentent une analyse de la liberté d'expression des employeurs lors d'une démarche de syndicalisation, cette expression se trouvant limitée par le droit d'association des personnes salariées et le cadre juridique entourant ce droit. Les auteurs prétendent que la liberté d'expression ne peut être restreinte que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique. Plus spécifiquement, l'article étudie, d'une part, le droit de l'employeur de s'exprimer librement sur le sujet de la syndicalisation dans son entreprise et, d'autre part, les restrictions imposées à cette liberté par l'introduction dans le Code du travail du Québec de pratiques interdites.

La réflexion de Denis Brochu et Lucien Boucher, basée sur une analyse rigoureuse de décisions antérieures de tribunaux, contribue à mieux saisir le débat québécois et canadien entourant les campagnes de syndicalisation où des employeurs comme Wal-Mart ou d'autres semblent dépasser les lignes jusqu'ici permises. L'article enrichit aussi la doctrine en droit du travail sur le sujet.

**Les articles peuvent être téléchargés** gratuitement en format PDF et nous vous invitons à les utiliser et à les reproduire sans frais au besoin, sans avoir à verser de droits d'auteur, compte tenu que l'objectif de la Revue est la diffusion de la connaissance produite par les auteurs. Toutefois, comme il est d'usage de le faire, le contenu total ou partiel des articles ne peut être utilisé sans en citer la source.

Si vous désirez soumettre un article à la Revue, il nous fera plaisir de l'examiner et de le soumettre à l'évaluation des pairs dans des délais raisonnables. À ce sujet, nous vous invitons à consulter l'onglet « Soumettre un texte ».

Bonne lecture.

A handwritten signature in cursive script, reading "Renaud Paquet".

Renaud Paquet, éditeur

Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail